



Ste-Hélène-du-Lac

BULLETIN MUNICIPAL



2025



Vous avez participé

Cadre de Vie

Environnement



4



8



10

Inter-communalité

Associations

Concours photos



12



14



14

Chèr(e)s habitant(e)s de Sainte-Hélène-du-Lac,

En ce début d'année c'est toujours avec une grande joie que je m'adresse à vous. Tout d'abord permettez moi de vous présenter au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Que cette nouvelle année 2025 soit placée sous le signe de la santé du bonheur et de la réussite pour chacune et chacun d'entre vous.

L'année écoulée a été encore riche en projets et en réalisations pour notre commune. Grâce à un travail collectif nous avons pu avancer sur de nombreux fronts. Tout d'abord la réparation des toits communaux détériorés suite à la grêle de juillet 2023 a été lancée. L'amélioration de notre cadre de vie a également été considérée, avec l'enfouissement des réseaux secs (Electricité, Télécommunications) au Pognient.

En 2025 nous poursuivrons ces efforts avec la même détermination. Plusieurs projets prendront forme cette année :

l'aménagement du chef-lieu avec un déplacement du four situé au Pognient et le remplacement du city stade situé à côté de l'école pour offrir un espace plus accueillant et convivial.

Suite à la réfection du toit de la salle polyvalente des panneaux photovoltaïques pourront être installés. L'autoconsommation de l'énergie produite permettra de diminuer la facture énergétique de la commune.

Les travaux concernant l'amélioration de la traversée du hameau du Pognient devraient démarrer en fin d'année, après les dernières acquisitions foncières.

Tous ces projets seront réalisés cette année si les finances communales le permettent car nous aurons un reste à charge conséquent sur la réparation du toit de la salle polyvalente, après le remboursement de l'assurance. Le montant définitif sera connu à la fin des travaux prévue fin mai.

Enfin je tiens à saluer les associations, les bénévoles qui font battre le cœur de notre village. Votre énergie et votre implication sont essentielles à la vie de notre communauté. Le marché de Noël a encore attiré une foule nombreuse et heureuse, clôturé par le désormais classique feu d'artifice de Noël. Le spectacle de Noël a ravi les enfants de la commune.

Ensemble nous faisons de Sainte-Hélène-du-Lac un lieu où il fait bon vivre et se projeter.

Bonne lecture

Sylvie Schneider
Maire de Sainte-Hélène-du-Lac

Actualités



Terre Solidaire s'ancre à Sainte-Hélène-du-Lac

Terre Solidaire est une association d'insertion implantée à Planaise, qui fournit chaque année des contrats à durée déterminée à plusieurs dizaines de personnes éloignées de l'emploi pour leur permettre une réinsertion sociale et professionnelle. Le travail proposé consiste principalement en des activités de maraîchage biologique sur les 4,5 Ha cultivés et des travaux dans les vignes environnantes.

Pour assurer sa mission d'insertion, Terre Solidaire valorise la production des légumes biologiques par la vente de paniers hebdomadaires de saison à ses 240 adhérents et par la fourniture de magasins et restaurants locaux.

En 2024, Terre Solidaire a pu acquérir un nouveau terrain agricole d'une superficie d'environ 1 Ha situé à Sainte-Hélène-du-Lac. L'augmentation de production qui va résulter de l'exploitation de ce terrain lui permet de proposer des paniers à de nouvelles personnes vivant à proximité, en accord avec le projet alimentaire territorial.

Si vous êtes intéressés par la consommation de légumes locaux issus de l'agriculture biologique, vous pouvez contacter le secrétariat de Terre Solidaire.

secretariat@terre-solidaire-savoie.org
04 79 84 41 23



Evolution et devenir du Sibrecsa

La gestion des déchets de notre commune, comme celle de 26 autres communes de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, est déléguée depuis de nombreuses années au SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de Savoie). En 2024, le taux de la TEOM sur le territoire est passé de 7,80 à 11 %. Cette hausse brutale a surpris de nombreux habitants.

Comment est calculée la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ?

La TEOM est basée sur la valeur locative cadastrale des logements, un critère fixé par l'État. La valeur locative correspond au revenu théorique qu'un logement pourrait générer s'il était mis en location. Ce mode de calcul ne dépend donc ni de la quantité de déchets produite par le ménage ni de sa fréquence d'utilisation du service, ce qui peut générer des disparités entre les montants payés par les foyers.

Pourquoi cette augmentation ?

Selon un récent communiqué du SIBRECSA, plusieurs facteurs expliquent cette augmentation de la TEOM, qui a surpris de nombreux habitants du territoire de la Combe de Savoie.

- **Augmentation des coûts des services externalisés** (collecte, traitement, recyclage), en raison de la faible concurrence dans le secteur et de la hausse des prix de l'énergie.
- **Hausse des prix du carburant**, qui alourdit les dépenses pour les véhicules de collecte.
- **Inflation générale** affectant la maintenance et les frais administratifs.
- **Baisse des recettes de recyclage** due à la chute des prix de rachat des matériaux.

Ces hausses cumulées, ainsi qu'une faible anticipation budgétaire et des retards de facturation, ont mené à un déficit financier important que le SIBRECSA n'a pu absorber sans ajuster la fiscalité et ce, afin de garantir la continuité de ses services. Il s'agit de la première augmentation de la TEOM depuis 2012.

Vers des solutions durables

Pour répondre à cette situation, éviter d'autres difficultés et prévoir la suite, un comité de suivi, créé par les communautés de communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan, supervise les mesures de redressement du SIBRECSA. En parallèle, une étude conjointe a été menée pour envisager toutes les options permettant de stabiliser et améliorer durablement la gestion des déchets pour l'ensemble des communes concernées.

Suite à cette étude, et sauf nouveaux éléments majeurs, le Sibrecsa cessera son activité et sera dissous au 01.01.2026. Chaque intercommunalité reprendra alors directement la gestion des ordures ménagères pour son territoire.



France services

Vos démarches administratives, c'est aussi en maison France services !

Préfet de la Savoie
Libère
Région
Président

Déclaration de revenus, demande d'aide au logement, remboursements de soins, retraite, papiers d'identité, inscription France Travail, changement d'adresse, rénovation énergétique, aide juridique, carte gris, chèque énergie... En Savoie, les conseillers et conseilles des maisons France services vous accompagnent !

La maison France services la plus proche de vous

France services Valgelon - La Rochette
Allée des grillons
73110 Valgelon - La Rochette
04 79 65 36 02
fv.valgelonlarochette@cc.coeurdesavoie.fr

www.savoie.gouv.fr

Découvrez les Maisons France Services près de chez vous !

Dans le cadre de la simplification de l'accès aux services publics, les Maisons France Services vous accueillent pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien. Ces lieux, ouverts à tous, regroupent en un même endroit plusieurs services publics, pour répondre à vos besoins avec simplicité et efficacité.

Quels services sont proposés ?

Les Maisons France Services vous permettent :

- d'accéder à vos droits : aides sociales, retraite, santé, logement, etc.
- d'effectuer vos démarches administratives en ligne : création de compte, impression de documents, suivi de dossiers, etc.
- d'obtenir des conseils personnalisés grâce à des agents formés qui vous guident et vous orientent.

Parmi les services partenaires, retrouvez notamment la CAF, la CPAM, Pôle emploi devenu France Travail, les Impôts, la MSA, et bien d'autres encore. Les Maisons France Services les plus proches de la commune se situent à :

- Saint-Pierre-d'Albigny : l'Atelier des Quais, Parc d'activités de la Gare 73250 Saint-Pierre d'Albigny - 04 79 25 89 83
- Valgelon-La Rochette : Allée des Grillons 73110 Valgelon-La-Rochette - 04 79 65 36 02

N'hésitez pas à vous rendre dans ces espaces pour profiter d'un accompagnement sur mesure. Pour en savoir plus ou vérifier les horaires d'ouverture, contactez directement les Maisons France Services ou consultez le site officiel : <https://www.savoie.gouv.fr/Demarches/France-services-les-services-publics-pres-de-chez-vous>



Une nouveauté pour votre santé à Sainte-Hélène-du-Lac

Madame Le Maire et le Conseil Municipal ont signé une Convention de Partenariat avec la Mutuelle Entrenous en Décembre 2024.

La Mutuelle Entrenous est une mutuelle communale et régionale, à taille humaine et à but non lucratif pour les habitants de la Commune.

Elle est née, en 2015, de la fusion de la Mutuelle Familiale des Alpes et de la Mutuelle Familiale des Travailleurs de l'Isère et est, donc, exclusivement implantée en Isère et en Savoie.

Elle permet de renforcer l'accès à la complémentaire santé, d'instaurer un service de proximité et de disposer d'un accompagnement sur mesure.

Les permanences seront assurées en mairie selon un planning qui vous sera communiqué prochainement

Les +:

- Pas de limite d'âge,
- Pas de questionnaire médical,
- Pas de condition de ressources,
- Des garanties modulables au sein d'un même foyer,
- un large choix parmi 7 niveaux de garanties, à des tarifs maîtrisés,
- le Tiers payant partout en France,
- une assistance 24h/24, 7J/7,
- une gestion 100% locale de la complémentaire santé (réseau de 8 agences de proximité, téléconseillers implantés sur le Territoire, un siège social basé en Savoie et une permanence assurée par les Conseillers Entrenous sur Sainte-Hélène-du-Lac).



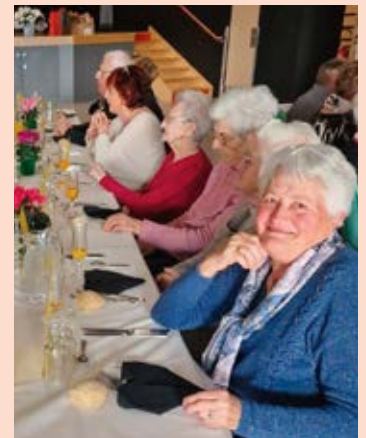
Une réunion publique sera organisée le 18 février à 18 h en mairie

Vous avez participé

12 Janvier 2024 > Voeux du Maire



27 Janvier 2024 > Repas des aînés



13 Avril 2024 > Journée éco-citoyenne



Vous avez participé

1^{er} Avril 2024 > Œufs de paques



18 août 2024 > Vogue



22 juin 2024 > Fête de la musique



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



14 décembre 2024 > Cadeau et spectacle Noël



14 décembre 2024 > Marché de Noël



Amélioration de notre cadre de vie



Amélioration de l'éclairage public Passage aux LED

La commune rénove l'éclairage public, avec un passage progressif aux LED, nettement moins gourmandes en énergie.

Destruction de nids de frelons

Chaque année des nids de frelons sont détruits. A la fin de l'été 2024 un nid de frelons a notamment été détruit à proximité de l'aire de pique-nique situé à proximité du lac. Pour l'intervention, il faut disposer de tous les matériels utiles et surtout toutes les techniques pour bien s'y prendre.



Enfouissement des réseaux au hameau Le Pognient



Travaux de réfection de la salle polyvalente

Travaux prévus en 2025

Plusieurs chantiers sont prévus pour l'année 2025

Suite à l'orage de grêle du 24/07/2023, la réfection des toits des bâtiments communaux a été engagée en 2024, elle se poursuit en 2025 concernant notamment :

- les travaux de réfection de la couverture de la salle polyvalente qui a été le bâtiment le plus sévèrement touchés par les grêlons
- Les toits des autres bâtiments communaux également concernés dans une moindre mesure : mairie, ancienne cure, église.

Les travaux et aménagements suivants sont également envisagés pour 2025 :

- Enfouissement au hameau « Le Pognient » des réseaux sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES), qui prend en charge une partie du financement. La date de retrait des anciens réseaux n'est pas encore définie.
- Aménagement des abords de la salle polyvalente, remplacement du City stade, construction d'un four à pain.
- Création d'un cheminement piétons au centre bourg.

Place aux jeunes

Ecole

L'école de Sainte-Hélène-du-Lac accueille toujours quatre classes et 92 élèves pour cette année scolaire 2024-2025

7 enseignantes et une ATSEM travaillent avec les élèves tout au long de l'année.

CE1- CE2 Madame EPP / 23 élèves
CP - CE1 Madame PORTAZ / 23 élèves
CP Madame PROIX / 23 élèves
GS - CP Madame MARTIN / 23 élèves

Projets :

- cycle natation au premier trimestre
- Participation au prix des Incorruptibles : lecture de 6 livres en classe
- Rallye mathématiques
- Projet forêt soit une sortie avec un garde forestier
- Atelier bien-être 1 fois par mois



Restauration scolaire

En mai 2024, la commune a fait réaliser un audit organisationnel des services périscolaires de la commune (cantine et garderie) par le cabinet spécialisé RICOCHET SOLUTIONS.

Il nous a été conseillé de dissocier le temps du repas du temps périscolaire. Pour cela, la commune a recruté une personne supplémentaire.

Afin d'améliorer l'accueil et le temps du repas des enfants, **Carole** a été recrutée pour le nouveau poste à la plonge. **Martine et Samia** assurent le service des repas. Le « pôle animation » est assuré par **Caroline et Paula** qui prennent en charge les enfants pendant les temps périscolaires.



Incendie sur plateforme Axia Pouget le 28 avril 2024

De nombreux habitants du village ont été incommodés par les fumées issues du site de compostage Axia Pouget situé sur la commune de Porte de Savoie.

Ce sont les accumulations de déchets organiques destinés à être compostés (andains) qui se sont enflammés dimanche 28.04.2024 vers 3h du matin; Il s'agit d'andains très récents issus des déchetteries et des entreprises, situées en limite Est du site.

Ces andains n'avaient jamais fait l'objet d'un sinistre. Ces incendies sont de surface et se sont propagés avec le vent dans la nuit, à la différence des 3 précédents qui étaient issus de combustion au cœur des andains.

Les pompiers ont indiqué très rapidement qu'il n'y avait pas de risque sanitaire particulier. 40 d'entre eux ont été présents dès les premières heures sur le site pour contenir le sinistre, maîtrisé rapidement.

Les jours suivants une dizaine de pompiers sont restés sur place, puis la société Axia Pouget a pris le relais pour traiter le sinistre, à l'aide de plusieurs pelles « grapin ». Une « Piscine » a ainsi été créée pour noyer les andains en feu m3 par m3, 24h/24 jusqu'à la fin du sinistre.

Les actions proposées par la société Axia Pouget ont été validées par les pompiers et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). La DREAL a également commandé des mesures de qualité de l'air réalisées par l'observatoire de la qualité de l'air (ATMO)

Au delà de l'odeur parfois désagréable générée par l'incendie, ATMO n'a pas détecté de dégradation de la qualité de l'air.

Aides pour la rénovation thermique de l'habitat privé

Plusieurs chantiers sont prévus pour l'année 2025

Vous souhaitez réduire vos consommations énergétiques ?

Vous voulez améliorer le confort de votre maison et valoriser votre patrimoine ?

Vous aimeriez avoir moins froid dans votre habitat en hiver et moins chaud en été ?

Vous ne savez pas par où commencer votre démarche de rénovation thermique et comment obtenir des aides ?

La Commune de Sainte-Hélène-du-Lac a décidé d'adhérer au guichet « cœur de Savoie » pour la rénovation de l'habitat privé, proposé par la communauté de communes. Ce guichet permet aux communes adhérentes de mutualiser le travail d'instruction des dossiers de demande de subvention, l'instruction étant réalisée par le service « j'éco rénove » de la communauté de communes.

Pour obtenir des renseignements complets :

<https://www.coeurdesavoie.fr/4064-renovation-de-l-habitat.htm>

Attention : Pour être éligibles, vos travaux doivent être réalisés par un artisan ou une entreprise du bâtiment détenant la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et répondre à des caractéristiques techniques précises. Les demandes de subvention devront être déposées avant la signature des devis.

Au niveau communal, nous avons décidé de soutenir vos projets de rénovation et de majorer de 50% l'aide intercommunale pour les travaux validés par Cœur de Savoie. Le dossier validé par la communauté de communes est transmis à notre mairie sans démarche supplémentaire de votre part.



Recensement de la population 2025

Recensement

Nous avons le plaisir de partager avec vous les résultats du dernier recensement de la population, réalisé en janvier et février 2024. Organisée par notre commune en partenariat avec l'INSEE, cette opération garantit des données fiables et précises sur notre population.

Au 1^{er} janvier 2025, la population municipale est officiellement établie à 835 habitants. À cela s'ajoutent 15 habitants comptés à part (personnes résidant habituellement dans une autre commune mais conservant une résidence sur notre territoire), portant la population totale à 850 habitants.

Quelques chiffres complémentaires :

- 365 adresses d'habitation recensées,
- 12 adresses collectives,
- 340 résidences principales,
- 394 logements enquêtés,
- et un total de 863 bulletins individuels collectés.

Ces données mettent à jour les résultats du recensement précédent de 2022 et prendront effet officiellement à compter du 1^{er} janvier 2025. Pour des statistiques détaillées, vous pourrez consulter prochainement le site de l'INSEE.

Nous vous informons également qu'un retour au cycle quinquennal de recensement est prévu à partir de 2027, garantissant une actualisation régulière et équitable des données pour toutes les communes.

Merci à tous les participants et acteurs qui ont contribué à la réussite de ce recensement !

Les Dépenses

Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2023	Réalisé 2022
Charges générales	279 304 €	357 190 €
Charges de personnel	278 206 €	270 806 €
Reversements de fiscalité	0 €	0 €
Fonds national de péréquation	18 223 €	19 413 €
Opération d'ordre entre section	7 859 €	7 859 €
Contribution SDIS et charges de gestion courante	82 138 €	76 783 €
Intérêts de remboursement des emprunts	9 430 €	10 722 €
TOTAL	675 160 €	742 773 €

Dépenses d'investissement

Remboursements d'emprunt	4 939 €	59 805 €
Immobilisations corporelles	287 653 €	60 376 €
Subventions d'équipement versées	1 50 €	1 500 €
Immobilisations en cours	176 070 €	304 205 €
TOTAL	468 812 €	425 886 €

Les tableaux ci-dessus concernent l'exécution du budget 2023 (les comptes 2024 seront clôturés en mars 2025)

Les Recettes

Recettes de fonctionnement	Réalisé 2023	Réalisé 2022
Redevances cantine et garderie	81 699 €	64 463 €
Impôts locaux	239 853 €	225 588 €
Attribution de compensation versée par CC Cœur de Savoie	381 091 €	381 091 €
Taxe sur les pylones électriques	88 088 €	83 976 €
Taxe sur consommation finale d'électricité	21 878 €	18 849 €
Taxe sur les droits de mutation	17 884 €	17 884 €
Dotations, participations, compensation taxes	179 114 €	153 376 €
Revenus de gestion courante et des immeubles	10 975 €	7 114 €
Produits exceptionnels	0 €	10 895 €
TOTAL	1 020 582 €	963 236 €

Recettes d'investissement

Opérations patrimoniales	4 939 €	
Dotations et TLE, FCTVA	358 839 €	382 956 €
Subventions Etat, Région, Département	124 122 €	179 942 €
Opérations d'ordres entre sections	4125 €	7 859 €
TOTAL	492 025 €	570 757 €



Message de la poste

Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents et continuer ainsi à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- Les boîtes aux lettres doivent être impérativement positionnées en bordure de voie publique.
- L'accès à votre boîte aux Lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance de votre collaboration



ACTUALITES DU PARC D'ACTIVITE ALPESPACE

Le dynamisme économique local reste encore soutenu en 2024, malgré une conjoncture départementale qui se dégrade dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie avec un recul des investissements à venir.

CONSTRUCTION DE BATIMENTS D'ACTIVITES ET TERTIAIRE

Dans ce contexte de raréfaction, le Parc d'activité Alpespace a néanmoins accueilli certains projets significatifs.

Le groupe MND est rentré au printemps 2024 dans les locaux 4000 m² de son extension. Le terrain accueille également un démonstrateur de transport par câble (télécabine) de nouvelle génération. Une inauguration s'est tenue fin juin, avec plus de 500 personnes, pour mettre en avant les nouveaux locaux et célébrer les 20 ans de l'entreprise.

La société SMTK a terminé la construction de la troisième tranche de son projet avec 1 000 m² de bâtiments d'activités mixtes le long de la voie Thomas Edison. Il accueille d'ores et déjà l'entreprise **ARMATAN**, spécialisée dans les solutions complexes intégrant logiciel, mécanique et électronique, pour l'aéronautique et installée depuis 2022 sur le Parc d'activités avec 15 emplois.

La société EMPROTEC a finalisé la construction de 700 m² d'extension sur la voie Galilée, pour répondre à ses propres besoins et accueille également l'entreprise, **ALYENCE**, spécialisée dans la formation sur la sécurité au travail (10 emplois).

La société ANDERLAINE a entamé la construction d'un bâtiment tertiaire de 2 000 m² à proximité du cœur de vie d'Alpespace pour répondre à sa forte croissance d'activité. Il hébergera à terme 100 emplois. Exemple en termes de densification sur une parcelle de 2 158 m², le projet compte 5 niveaux et un rez-de-chaussée destiné aux stationnements dans l'emprise du bâtiment.

Les sociétés PARTECH et CÂBLE ET MONTAGE ont également démarré la construction de leurs propres locaux mixtes (bureaux et ateliers), respectivement 1 100 m² et 1 300 m², voie Aristide Bergès, optimisant un espace contraint en termes d'aménagement sur le Parc.

La Communauté de communes a signé des compromis de vente pour accueillir en 2025 deux nouvelles sociétés :

ROBAUT CONCEPTION (30 emplois), fabricant de machines spéciales et spécialiste de robotisation, actuellement installée à Chignin, ainsi que la société **SAGIP Sérigraphie** (15 emplois), actuellement installée à Cognin.

Enfin, la société SOUDEM (18 emplois), qui exerce dans le secteur de la métallerie serrurerie sur Alpespace, construira de nouveaux locaux le long de la voie Edison dès le début d'année 2025.



ANDERLAINE



ALYENCE



PARTECH



SMTK

DYNAMIQUES DE TRANSMISSION ET LOCATION DE LOCAUX D'ACTIVITES ET BUREAUX

Sur Alpespace, l'année 2024 n'a connu aucune transmission de bâtiment industriel majeure, mais a vu se consolider l'implantation d'entreprises dans des bâtiments existants.

- **La société INPULS INEGNIERIE** (modélisation de bâtiments industriels et de chaînes de production), suite à sa sortie de la pépinière Idéalpes, s'est installée dans les locaux de FRAICHE PIZZ' rachetés en 2023.

- **La société G2A Consulting**, spécialisée dans la prospective et la data touristique, a emménagé dans ses nouveaux bureaux au dernier étage du bâtiment Neptune.

- **La société SRAM** spécialisée dans la gestion et formation du réseau de revendeurs de pièces de vélo, a quitté les locaux qu'elle occupait sur Alpespace pour consolider son implantation à Laissaud sur la zone des Marais.

- **La société ARGALY**, expert de l'analyse de l'ADN environnemental, s'installera dans ses propres locaux au cœur de Montmélian en 2025.



Rédaction :
Alpespace
Cœur de Savoie

Aménagement numérique



Installation de la fibre optique sur le territoire de la commune

Le déploiement de la fibre optique sur la commune touche à son terme. Les armoires de distribution installées sur notre territoire sont pleinement opérationnelles.

La 1^{ère} armoire se situe au hameau de la Gare.

Elle permet de raccorder en fibre optique les hameaux de la Gare, de Galloux, de la Remarde, de Montmeillerat, du Pichat et de Grange Maréchal.

La 2^{ème} armoire a été installée au Chef-Lieu.

Sont désormais connectés sur cet équipement les logements situés au Chef-lieu, ainsi que les habitations situées au Touvet et au Pognient.

Il est utile de rappeler que la fibre optique n'est pas sujette à un affaiblissement du signal en fonction de la distance. Dit autrement, la distance entre les armoires de répartition et les habitations ne conditionne pas les débits Internet constatés.

Pour le passage des câbles partout où des fourreaux (1) sont disponibles et utilisables la fibre optique est enterrée. En l'absence de fourreaux il s'agira de « fibre aérienne », aussi performante que les fibres enterrées.

Le déploiement n'est pas achevé et continue sur le Département et sur la commune.

Le point sur votre commune est le suivant :

- Nombre de prises prévues initialement = 400
- Nombre de prises réactualisé : 557
- Nombre de prises déployées au 02.01.2025 = 495 soit un peu moins de 90 %
- Nombre de clients actifs au 01/11/2024 = 239 soit environ 53%

Les travaux continuent pour une complétude du territoire au 31/12/2025.

Néanmoins quelques cas particuliers doivent encore être pris en compte, notamment pour les situations suivantes :

- Refus de raccordement des propriétaires ou des locataires,
- Refus d'implantation de poteaux,
- Eloignement des armoires ou difficultés de raccordement,
- Absence d'installations téléphoniques initiales
- Raisons diverses

Dans les cas où vous n'avez pas reçu de propositions commerciales en provenance des opérateurs et pour bénéficier de la fibre optique, il est possible de consulter les sites des opérateurs (Orange, SFR, Free et Bouygues) pour souscrire un abonnement. Un changement d'opérateur est également envisageable à l'occasion de la souscription d'un abonnement « Fibre »

(1) Fourreau : Gaine, tube allongé servant d'enveloppe au câble de fibre optique servant à protéger des conduits ou des fils dans la traversée des sols.

Le COIN des associations

Théâtre 'Les fous du lac'



La troupe de théâtre 'Les fous du lac' est une association créée en 1996 qui joue des pièces d'auteurs ou écrites par nos soins, dans le but de divertir et amuser les spectateurs.

Nous répétons tous les mercredis de 19h à 21h dans la salle des fêtes de Sainte-Hélène-du-Lac et nous jouons entre 3 et 5 représentations par an dans diverses communes, en général le samedi soir à 20h.

Cette année 2024, nous étions 8 acteurs (six femmes et deux hommes) et nous avons joué dans 4 villages (Les Mollettes le 28 septembre, Myans le 12 octobre, Villard Léger le 23 novembre et Châteauneuf le 7 décembre) la pièce 'Oh l'embrouille' écrite et mise en scène par Évelyne Champiot Bayard.

En plus de nos représentations, nous participons à la vogue de la Sainte Hélène, au marché de Noël, au téléthon, et nous donnons une partie de nos recettes (2 € pour chaque ticket adulte vendu) aux écoles des communes dans lesquelles nous jouons.

Présidente : **Mélanie Schneider**
e mail : melaniepro@free.fr



Pour les mômes



L'association « Pour Les Mômes » permet aux équipes enseignantes de nos 3 écoles, de prévoir et financer durant l'année scolaire de multiples activités pédagogiques, sportives et culturelles pour tous les enfants.

L'année dernière, le bureau en charge de l'association a permis (avec l'aide de nombreux bénévoles) de récolter 9 628€ qui ont été répartis entre les élèves des 3 communes de Laissaud, Les Mollettes et Ste Hélène du Lac. Cette année, ce sont 60€ par enfant qui ont été reversés aux écoles avec une subvention exceptionnelle de 600€ pour aider à financer les voyages et autres activités.

Nos enfants ont cette chance, chaque année, de vivre entre copains, entre classes et avec leurs équipes pédagogiques, de nombreuses expériences formatrices qui constituent autant de précieux moments de partage riches à leur épanouissement scolaire, que de beaux souvenirs.

L'association "Pour Les Mômes" ancrée dans la vie des Mollettes, de Ste Hélène du Lac et de Laissaud perpétue depuis des années 2 manifestations dont le succès ne se dément pas : « la traditionnelle vente d'andouillettes » du 11 Novembre cuisinées par le restaurant « La Campagnarde », ainsi que la vente des Brioches qui a eu lieu le samedi 12 octobre 2024.

Nous sommes heureux de pouvoir organiser également des événements spécialement dédiés aux enfants comme Halloween, le Carnaval et le bal des CM2. Nous tenons à remercier tous les parents bénévoles pour leur investissement comme membres actifs auprès du bureau.

Présidente : **Justine BASTO**
e mail : rpi.pourlesmomes@gmail.com

Facebook : **Rpi Pour Les Mômes**
Tel BASTO Justine : **06 31 75 96 91**

Association des ainés ADA



Notre association a aujourd'hui plus de 30 ans. Elle permet aux St Hélénots de se retrouver et de resserrer les liens entre les résidents.

Depuis quelques années, la limite d'âge a été ouverte pour favoriser les échanges entre les générations. Nous comptons 45 adhérents auxquels nous proposons : le jeudi, jeux de cartes et de pétanque et le vendredi, chant.

Ponctuellement des repas à thème ou au restaurant et des sorties en car sont organisés.

Présidente : **Battard Nadine**
1124 route du Grésivaudan 73800 Ste Hélène Du Lac
Tel : **06 09 80 05 38**
e mail : battard.nadine@orange.fr

Coccinelle & graine d'ortie



Créée en 2010, l'association regroupe des amis de la nature

Elle a pour but :

- la sensibilisation et la protection de la nature et de l'environnement, la mise en commun des connaissances botaniques, mycologiques et du jardinage bio, la vulgarisation de tous ces sujets afin de rendre possible la modification des comportements.
- initiation à la vannerie osier, noisetier et spiralee

Programme 2025 :

de novembre 2024 à février 2025 :

- Ateliers de vannerie osier, noisetier et spiralee
- Plantations et entretien de l'oseraie aux Jardins de Marie

Janvier/février :

- Prise en charge de l'entretien du site de nidification des guêpiers.
- Après l'obtention du classement APPB du site, 2025 sera marqué par la mise en place de panneaux et documents pédagogiques.

Avril & octobre : Trocs des plantes.

Juin : Journée Lacto-fermentation

août : Participation à la vogue de Ste Hélène du Lac,

Novembre :

- Début d'une nouvelle saison des ateliers de vannerie osier, noisetier et spiralee.

Décembre :

- Récolte de l'osier aux Jardin de Marie, avec tri des brins
- Extension de l'oseraie, pour découvrir l'osier de la plantation à la mise en œuvre.
- Marché de Noël, vente de paniers en osier, noisetier ou Spiralee

Présidente : **MOLLARD Nicole**
tél : **04 79 84 03 98 - 06 09 48 37 15**
mail : mollardnicole@aol.com



Amicale des pêcheurs -

AAPPMA



L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) de Sainte-Hélène-du-Lac a pour priorité et volonté de préserver le milieu naturel aquatique tout en profitant des ressources qu'il offre.

Effectivement la pêche permet de découvrir, observer la nature et même de consommer son poisson !

L'AAPPMA a durant cette année 2024 continué de mettre en place une offre de pêche orientée vers la jeunesse.

La traditionnelle matinée découverte de la pêche a réuni plus de 70 enfants ! Dans cette lancée nous avons augmenté le nombre de demi-journées encadrées par un guide diplômé pour approfondir les techniques de pêche pour les enfants à partir de 8 ans .

Ces mini stages sont totalement financés par l'AAPPMA . Nous avons également pour projet de proposer une journée ou demi-journée découverte pêche et nature aux écoles, en relation avec la fédération de pêche. Ce dispositif est en cours de conception.

Nous avons participé également avec le concours de l'équipe dynamique de « Grappe de savoyards » (un grand merci à cette bande de jeunes !!) à l'organisation de la Vogue de Sainte-Hélène-du-Lac et du marché de Noël.

L'AAPPMA a également accueilli une manche du concours Float tub. Malgré un temps mitigé poissons et convivialité ont pris le dessus.

Si vous souhaitez des informations sur la pêche ou l'association, vous pouvez envoyer un mail à : Aappma.ste.helene.du.lac@gmail.com

Président : **Robin GIRAUD**
Tél. : **06 12 91 32 93**
e mail : aaappma.ste.helene.du.lac@gmail.com

Tennis de table (TTSH)



Un club sportif de loisirs, sans compétition.

Cette saison 2024/2025, 22 personnes sont inscrites au Tennis de Table de Sainte-Hélène-du-Lac. Certains adhérents résident sur la commune, d'autres viennent des villages voisins mais aussi de Saint Pierre d'Albigny et de Pontcharra.

Les entraînements ont lieu tous les mardis à la salle polyvalente de 20h00 à 22h00 en été et de 19h30 à 21h30 en hiver

Eric, notre entraîneur, encadre les séances un mardi sur deux. Son expérience d'ancien joueur de Nationale 2 et actuellement joueur en Pré-nationale ainsi que sa formation à l'exercice de cette fonction, nous permet de progresser tant au niveau de notre technique que de notre tactique de jeu. Ses méthodes sont adaptées à l'état d'esprit de notre groupe qui recherche à conjuguer activité sportive et convivialité.

Le club possède 10 tables, fournit les balles et prête éventuellement les raquettes à ceux qui n'en ont pas. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Une période d'essai gratuite peut s'envisager sur une à deux séances.

Programme 2024-2025 :

- La saison débute le 10 septembre 2024.
- Quelques rencontres amicales avec d'autres clubs de tennis de table sont organisées tout au long de l'année en déplacement car le chantier du toit de la salle polyvalente restreint l'accueil de personnes extérieures.
- Le tournoi interne du club, habituellement en novembre pour lequel les adhérents du club invitent des personnes de leur entourage n'aura pas lieu pour les mêmes raisons que précédemment. Repas partagé en fin de tournoi.
- Participation de l'association au Marché de Noël de Sainte-Hélène-du-Lac.
- Un repas au restaurant le vendredi 31 janvier 2025
- Une Assemblée Générale le mardi 11 février 2025.
- Tournoi pétanque pour les adhérents et leurs familles le mardi 24 juin 2025
- Participation de l'association à la Vogue en août, au Marché de Noël en décembre et à l'accueil des nouveaux habitants de la commune.

Présidente : **Anne-Claire MOUNIER-POULAT**
Tél. : **07 61 57 95 63**
Email : ttsh73800@gmail.com
Secrétaire : **Philippe GINET**
Tél. : **06 31 64 52 19**

Randonnées Divertissements Voyages



L'association RDV (pour Randonnées Divertissements Voyages) propose, comme son nom l'indique, différentes manifestations, certaines pour les adhérents et d'autres pour tout public. Notre saison se déroule du 1^{er} septembre au 31 août.

Pour les adhérents, des commandes groupées sont faites tout au long de l'année (huile olive, parfums, vin, huîtres, chocolats ...). Durant l'exercice écoulé, de nombreuses sorties ont eu lieu à la journée ou pour quelques jours.

Nous avons proposé au public deux soirées théâtre à la salle polyvalente, deux braderies enfants et un quiz interactif suivi d'un goûter.

Chaque jeudi, sous la conduite d'un animateur diplômé bénévole, une randonnée pédestre nous permet d'explorer nos massifs.

La section généalogie se réunit les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois, avec des rencontres pour échanger, s'entraider et travailler pour alimenter des sites internet de généalogie.

La nouvelle saison a débuté par 2 jours à Marseille pour, entre autres, déguster la bouillabaisse. Ensuite, cela a été 2 jours à Thonon les Bains et Evian pour les marchés de Noël. En février prochain, un séjour raquettes est programmé au plan d'Hotonnes dans l'Ain et en mai ce sera 8 jours en Bavière.

Le montant de la cotisation est modeste : 7 € pour les personnes seules et 14 € pour les familles auquel il faut ajouter 5 € pour les participants à la section généalogie.

Informations sur notre site internet : <http://rdv-73800.fr>
et sur notre Facebook : www.facebook.com/RDV73800

L'association Evlilo logoss Découverte



L'association Evlilo logoss Découverte organise des manifestations pour récolter des fonds pour les malades de la sclérose en plaques.

Nous organisons une vente de boudin à la chaudière le 9 Février 2025 (lieu de la vente à définir).

Nous proposons chaque année, une journée en bus à la découverte du marché populaire de Turin.

Président : **Stéphane GORRAND**
681 rue Pichat - 73800 STE-HELENE-DU-LAC
e mail : stephane.gorrand@bbox.fr



Yoga



L'association Yoga et Relaxation est toujours présente à Ste Hélène du Lac pour diffuser les cours de Hatha Yoga le samedi matin de 9h à 10h30.

Depuis maintenant 4 ans, un petit groupe de fidèles s'est constitué dans la salle d'activité de l'école.

L'association a accueilli et intégré de nouvelles professeuses, toutes les 3 sont issues de notre panel d'adhérents et ont été formées sur 3 années à la méthode de Shri Mahesh, fondateur de la Fédération Française de Hatha Yoga.

Deux nouveaux cours de 1 heure chacun ont ainsi pu être ouverts :

- **Le Yoga sur chaise** avec Françoise Carle à la Chavanne, pour personnes gênées par les positions au sol et l'équilibre.

- **Le Yoga-Santé** à Coise pour les convalescents ou reprises après accident avec un yoga bien ciblé et contrôlé par la professeure Nicole Piave.

Tout ceci en douceur et avec bienveillance ; ces 2 cours sont au tarif privilégié de 150€ à l'année.

Deux ateliers ont animé les vacances de la Toussaint ; deux autres sont prévus aux vacances de février ; ils vous permettront, entre autres, de mieux comprendre et intégrer la pratique du Hatha Yoga.

Nous vous offrons la possibilité de rejoindre les cours en janvier (cotisation au prorata) et si vous le souhaitez un essai ne coûte rien et vous en apprécierez les bienfaits (contactez-nous !).

Contact et renseignements : **Françoise Mano**
site : yogadebourgneuf.com
email : yogadebourgneuf@gmail.com

Grappe de Savoyard



L'association Grappe de Savoyard est composée d'une vingtaine de jeunes, tous fiers de faire vivre leur village grâce aux nombreux événements mis en place tout au long de l'année.

Créée en 2015, l'association ne cesse de grandir et a encore permis cette année l'organisation de la Fête de la Musique qui a rencontré un vif succès auprès des locaux et des villages alentours.

À cela s'ajoute le Grand Marché de Noël qui pour sa troisième édition a attiré un nombre important de visiteurs grâce à la diversité des exposants présents et l'ambiance magique de Noël qui y règne. Ce succès est dû aussi à l'entente et la collaboration entre la grappe de Savoyard et l'association de pêche du Sainte-Hélène-du-Lac

Une chose est sûre, l'association et ses membres n'ont qu'une seule envie : continuer de rassembler les gens autour d'un moment riche en convivialité et en générosité.

Pour nous rejoindre : **06 26 21 55 49**
e mail : grappedesavoyard@hotmail.com
<https://www.facebook.com/grappedesavoyard>



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Une pratique interdite et punissable

Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants : hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes, monoxyde de carbone, etc., des particules fines (PM10) fortement polluantes pour les personnes à proximité des feux.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et polluée d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Comme le stipule la Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage des déchets verts, cette pratique est **punissable d'une amende à hauteur de 450 €.**

Nous vous rappelons qu'un broyeur peut être prêté par la commune (renseignements en Mairie) et qu'une aide financière est proposée par le SIBRECSA pour l'achat en commun d'un petit broyeur de végétaux (modalités sur www.sibreca.fr).

Nouveautés Sibrescsa

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le tri est encore plus simple ! Tous vos emballages et vos papiers se trient dorénavant au même endroit, c'est-à-dire dans les conteneurs jaunes en point d'apport volontaire. Les conteneurs bleus ont disparu, remplacés par des conteneurs jaunes nommés « emballages et papiers ».

Ce passage à la collecte dite « multi matériaux » marque une seconde étape majeure dans l'évolution de la collecte de nos déchets ménagers sur le territoire.

Nous sommes tous acteurs du recyclage : ensemble, adoptons un geste de tri logique, simple et utile !

Optimiser et faciliter encore plus la collecte sélective. En s'engageant une nouvelle fois auprès de CITEO, le SIBRECSA a pour objectif d'ici 2025 d'améliorer ses performances de tri et de recyclage pour les emballages de +18%, en facilitant encore plus nos apports en point de collecte.

En outre, le syndicat fiabilise le traitement des emballages et des papiers en s'engageant aux côtés de Savoie Déchets et de 4 autres collectivités (SICTOM Morestel, SICTOM du Guiers, Communauté de Commune Bugey Sud et Grand Lac) pour la construction d'un nouveau centre de tri sur le bassin Chambérien à l'horizon 2025.

Afin de valoriser les végétaux à domicile plusieurs méthodes sont possibles :

➤ LE MULCHING

Taille fine de l'herbe haute laissée sur place pour protéger et nourrir la pelouse.

➤ LA TAILLE D'ARBRES

Les tiges longues et droites peuvent servir dans le potager. Les plus grosses branches peuvent être utilisées pour les barbecues de cet été.

➤ LA TAILLE DE HAIES ET D'ARBRES

Entassées les tailles de haie et d'arbre peuvent servir d'abris pour la faune du jardin.

➤ LE PAILLAGE

Les tontes de pelouse sèches peuvent servir de paillage pour les arbustes, haies ou au potager.

Il en va de la responsabilité de chacun de respecter l'interdiction de brûler les végétaux.



Plus d'informations sur www.sibreca.fr et www.citeo.com

LE DON D'ORGANE : tous donateurs, tous receveurs

Acte citoyen, acte de solidarité, acte de générosité... Selon le dernier baromètre de l'Agence de la Biomédecine 80% des Français sont favorables au don de leurs organes, véritable prouesse logistique et médicale qui permet de sauver des milliers de vies chaque année.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi française repose sur le principe du consentement présumé : toute personne est considérée comme donneuse d'organes après son décès, sauf si elle a exprimé un refus. Ce refus peut être clairement signifié en s'inscrivant sur le registre national des refus ou en informant ses proches de sa volonté. Ce principe du consentement, fondé sur la solidarité nationale, vise à sauver un maximum de vies.

En France, en 2023, ce sont 5 634 greffes qui ont été réalisées, ce qui représente une quinzaine de vies sauvées chaque jour grâce à la formidable coordination des équipes de transplantation. Cependant aujourd'hui, il y a environ 20 000 patients en attente de greffe dans notre pays ! Pour augmenter le nombre de greffes en France, et sauver encore plus de vies, il existe un moyen simple : rappeler à ses proches que l'on est donneur ! Ainsi, le moment venu, la volonté de chacun pourra être connue et respectée par leurs proches. Témoignage de Laurent, greffé. : « Je me sens lié par un contrat moral au donneur et sa famille dont pourtant j'ignore tout. Grâce à leur générosité, je peux vivre libéré de la maladie et je leur en serais éternellement reconnaissant. »

LE DON DE SANG : indispensable à la vie Nous avons besoin de vous : En 1h, sauvez 3 vies !



Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce au don de sang. Pour pouvoir continuer à assurer cette mission de santé publique, nous avons besoin de VOUS !

Vivez votre expérience du don sereinement !

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel... L'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable. Soyez rassuré(e) ! Les équipes de l'EFS et les bénévoles de votre association locale vous accompagnent et vous rassurent tout au long du don.

1. Accueil et inscription (pièce d'identité en cas de 1er don)
2. Entretien préalable au don par une personne habilitée
3. Prélèvement (environ 10 min et 450 ml)
4. Collation, moment convivial de repos

Un donneur averti en vaut deux !

Être muni d'une pièce d'identité

- > Avoir entre 18 et 70 ans
- > Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don
- > Peser plus de 50 kg
- > Avoir mangé et bien s'hydrater

Votre don est précieux, mais pourquoi ?

Les vacances scolaires, les épidémies saisonnières... et bien d'autres événements ont des conséquences directes sur le nombre de dons.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour 1 million de malades. N'attendez plus, dans un quotidien très rythmé, trouver quelques minutes pour donner !

État-civil

Ils nous ont quittés...

Marine, Flore, Céline ASTOUX

Jocelyne BIDAU épouse GINET

Lon FUNK, Anthony, Robert

Jocelyne GINET née BIDAU

Sincères condoléances
aux familles endeuillées

Ils se sont mariés...

AIMARD Alexandra, Béatrice, Marie
et PANCHEVRE Kevin, Patrick, Jean

STYLIANIDIS Dorine, Claudette
et BRON Kévin, Sébastien

CROCHON Céline, Anne
et RIJAN Pascal, Edgar

ZANONE Agathe, Caroline
et RATEL Jérôme

SIGURANI Manon, Alexandra, Murielle
et DHERVILLY Guillaume, Marc, Henri

Ils sont nés...

Ayla BOUCHET

Souleyman FETTAH

Solyana HOFFMANN

Louise, Odile, Catherine LE GALL

Léonore, Mona PARSY

Ambre, Gloria, Gabrielle
SILVA HOUSSEAU

Infos pratiques



SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

- Adresse postale :
1 Place de la mairie - 73800 Ste-Hélène-du-Lac
Tél : 04 79 84 22 75
Courriel : mairie@sainte-helenedulac.com

- Horaires d'ouverture du secrétariat au public
Secrétaires : Nathalie CARRET et Fabrice PAYET
- Mardi de 17 h à 19 h - Mercredi 14 h à 17 h - Vendredi de 16 h à 18 h
- Entretiens avec le maire, ou un adjoint : sur RDV à solliciter auprès du secrétariat

DÉCHETS MÉNAGERS

- Collecte des ordures ménagères :
tous les lundis en début de matinée, y compris les jours fériés.
- Tri sélectif - trois sites complets à :
 - La salle polyvalente
 - Au croisement de la route des Quatre chemins et Pichat (vers les lagunages)
 - Route adjudant Constant CHENE (parking de la Gare) + un site partiel, rue Touvet.

DÉCHÈTERIE

Carte d'accès en Déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2021, il est nécessaire d'avoir une carte pour accéder aux déchèteries SIBRECSA (Porte de Savoie et Pontcharra).

La demande de carte d'accès en déchèteries est gratuite et réservée aux particuliers ainsi qu'aux professionnels résidant sur l'ensemble du territoire du SIBRECSA.

Effectuez votre demande en ligne : www.sibreca.fr

- Horaires de la déchèterie de Porte de Savoie :

Lieu-dit ile Besson - Tél : 04 76 97 19 52

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45

Mercredi : de 14h à 17h45

- Horaires de la déchèterie de Pontcharra :

Impasse Denis Papin - Tél : 04 76 97 19 52

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 8h à 12h et de 15h à 18h30

- Horaires R de Récup à Pontcharra :

90 Rue de La Ganterie à Pontcharra - Tél : 06 49 99 05 46

Web : rderecup.com

Ouverture à la vente : le mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 13h

Ouverture aux apports : le mardi de 14h à 17h30, le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 10h à 13h.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

- Nos demandes de permis de construire (PC) ou de déclarations préalables (DP) peuvent être déposées directement sur le site : pu.rgd.fr (avec choix de la commune ensuite).

RECENSEMENT MILITAIRE ET JAPD

- Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans : se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

!! Attention, l'attestation de recensement est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics. Après le recensement, chaque jeune recevra une convocation à la journée d'appel pour la préparation à la défense (JAPD), en général avant son 18^e anniversaire.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.
 - Une personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.
 - Un citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour voter aux élections municipales et élections européennes en France.

Chaque électeur devra alors :

- Vous devez remplir toutes les conditions suivantes :
- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de vos droits civils et politiques

INFO-PUBLIC a réalisé un document d'information à destination des citoyens. Toutes les informations liées aux élections municipales sont à retrouver sur leur site : www.info-public.fr

NUMÉROS UTILES

- Urgences
 - Pompiers 18
 - SAMU - Urgences médicales : 15
 - Appel d'urgence Européen : 112
 - Centre hospitalier de Chambéry : 04 79 96 50 50
 - Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
 - Gendarmerie Montmélian : 04 79 84 21 25 (après 19 h : 17)
 - Assistance sociale : 04 79 44 23 30
(Le Comte Rouge, Av de Savoie à Montmélian)
 - EDF Urgences-sécurité : 09 72 67 50 73
 - SOS Avocats : 06 73 55 79 06
- Ecoles
 - Ecole de Laissaud : 04 79 28 91 05
 - Cantine-garderie de Laissaud : 06 85 34 69 96
Mme TEDESCO
 - Ecole de Les Mollettes : 04 79 28 90 59
 - Cantine-garderie de Les Mollettes : 06 64 54 27 08
Mme COMPAGNO
 - Ecole de Ste-Hélène du Lac : 04 79 84 27 64
 - Cantine-garderie de Ste-Hélène du Lac :
Mme HOUOT - 07 82 13 72 63
cantinedegarderie@sainte-helenedulac.com
- Administrations diverses
 - Trésorerie-perception-recettes : 04 79 84 06 86
 - Service Gestion comptable de Chambéry : 04 79 96 00 37
 - La Poste : 3631
 - Pôle Emploi : 39 49
 - Communauté de Communes Cœur de Savoie :
04 79 84 36 27
 - Territoire de Développement Local : 04 79 84 35 10
 - A.D.M.R. : 04 79 84 44 01 (rue Dr Veyrat à Montmélian)

Directrice de publication : Sylvie Schneider
Rédacteur en chef : Emmanuel Coux
Rédaction : Conseil municipal de Sainte-Hélène-du-Lac
Illustrations et photos : Mairie de Sainte-Hélène-du-Lac - C.C. Cœur de Savoie (Alpespace).
Conception et mise en page : Studio Signé Bluette à Alpespace - www.signebluette.com
Tirage : 450 exemplaires
Imprimé sur du papier recyclé certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement



1^{er} concours photo de Sainte-Hélène-du-Lac

*Un grand merci aux participants ! Le jury a été impressionné
par la créativité et la qualité exceptionnelle de vos photos.*

Chaque lauréat à reçu, en plus d'une impression
grand format de sa photo, une récompense pour
sa participation au concours.

- 1^{er} prix > bon d'achat de 150€
- 2^{ème} prix > bon d'achat de 100€
- 3^{ème} prix > bon d'achat de 50€



1^{er} Prix : M. PELAT



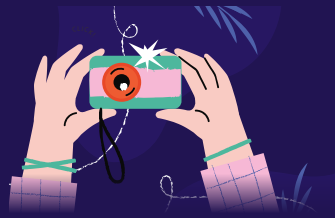
3^e Prix : M. DONZEL



2^e Prix : M. TISSOT



Coup de cœur du jury : M. GOUBERT



1^{er} concours photo de Sainte-Hélène-du-Lac



M. ALESI



M. BRET



M. DOMEIGNOZ



M. ALESI



M. DOMEIGNOZ



M. DONZEL



M. GIRAUD



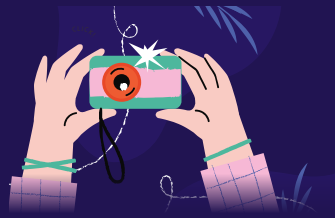
M. BRET



M. DOMEIGNOZ



M. GOUBERT



1^{er} concours photo de Sainte-Hélène-du-Lac



M. MOREL



M. RIJAN



M. GOUBERT



M. GIRAUD



M. MOREL



M. PELAT



M. PELAT



M. BRET



M. GIRAUD



Restez informé et alerté à Sainte-Hélène-du-Lac !

Nous sommes ravis de lancer l'application Panneau Pocket. Ce dispositif GRATUIT vous permet de recevoir directement sur votre smartphone toutes les informations essentielles de notre commune : événements, actualités, alertes de sécurité, travaux...

Son utilisation est très facile : pas besoin de créer un compte !

Téléchargez l'application sur l'App Store ou Google Play, recherchez Sainte-Hélène-du-Lac et ajoutez-la à vos favoris. Avec Panneau Pocket, vous êtes ainsi informés en temps réel des actualités locales et des messages importants de la commune.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".
© PanneauPocket

